

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 51 du 18.12.2020
Piliers du 18.12.2020
au 18.01.2021

Monthey, le 16 décembre 2020

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Aldi Suisse SA, Route de l'Industrie 93, 1564 Domdidier.
Auteur des plans : Baeriswyl Architekten AG, Hauptstrasse 62, 1715 Alterswil.
Situation : parcelle No 739, folio 9, au lieu-dit "Trollietta", située en zone R9, zone mixte d'habitation collective dense, commerciale et administrative avec plan de quartier, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la CPVAL, la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Swisscanto Anlagestiftung; coordonnées : 2'562'410/1'122'600.
Objet : pose d'autocollants sur les vitrages de la surface commerciale et installation d'une enseigne lumineuse.
- Requérants : Mme et M. Sylviane et Bertrand Veuthey, Chemin de Pratey 4, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Blaise Dépanne, Rue des Champs du Bourg 9, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 4118, folio 38, au lieu-dit "Chez Pratey", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'099/1'121'138.
Objet : remplacement d'un chauffage électrique direct existant par l'installation d'une pompe à chaleur à l'intérieur du local technique.
- Requérants : Mme et M. Amélia et Francesco Cassata, Chemin des Semilles 44, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 6023, folio 30, au lieu-dit "Semilles", située en zone R2, individuelle coteau A, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'615/1'121'730.
Objet : construction de deux couverts et pose d'une toiture sur le cabanon existant.
- Requérant : M. Stéphane Agostini, Riau de la Maula 24, 1637 Charmey.
Auteur des plans : Ilha Sàrl, Rue de l'Industrie 20, 1400 Yverdon-les-Bains.
Situation : parcelles Nos 4841 et 4195, folio 41, au lieu-dit "Sépex", située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'065/1'120'550.
Objet : démolition de bâtiments existants et construction d'une villa individuelle avec garage, d'un couvert et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : le couvert nécessite une dérogation de distance à la limite.

5. Requérant : M. Louis-Claude Martin, Route du Grand-Clos 1, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Technichome Sàrl, Chemin des Philosophes 2, 1110 Morges
Situation : parcelle No 1914, folio 36, au lieu-dit "Entre deux Nants", située en zone R2, individuelle coteau A, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'031/1'121'365.
Objet : remplacement du chauffage à mazout existant par l'installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.
6. Requérant : M. Eric Dupont, Route des Giettes 287, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Espace Plus, Z.I Les Rosses 10, 1893 Muraz.
Situation : parcelle No 692, folio 46, au lieu-dit "Pré du Torrent", située en zone M1, individuelle montagne, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'290/1'119'500;
Objet : fermeture d'un balcon.
7. Requérants : Mme et M. Valérie Bardelli et Laurent Godfroid, Route de Mareindeux 20, 1870 Monthey
Situation : parcelle No 5999, folio 29, au lieu-dit "Mareindeux", située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'337/1'121'794;
Objet : installation d'un poêle à bois et d'un poêle à pellets.
8. Requérants : Mme et M. Kheira et Mostefa Khedim, Chemin des Semilles 26, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Immoconcept-Architecture.ch, La Sionne 9, 1950 Sion.
Situation : parcelle No 1530, folio 29, au lieu-dit "Semilles", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'500/1'121'865.
Objet : construction d'un couvert à voiture et d'une véranda et exhaussement d'un mur de soutènement.
9. Requérants : Mme et M. Vanessa et Samuel Jeandet, Rue du Tunnel 24, 1950 Sion.
Auteur des plans : Urbatecture SA, Rue Chanoine Broquet 5, 1890 St-Maurice.
Situation : parcelle N° 6209, folio 30, au lieu-dit "Mareindeux", située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Alain Langel; coordonnées : 2'562'185/1'121'760.
Objet : construction d'une villa mitoyenne et des aménagements extérieurs y relatifs.
10. Requérante : Mme Eve Garrone, Avenue de la Plantaud 10b, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Urbatecture SA, Rue Chanoine Broquet 5, 1890 St-Maurice.
Situation : parcelle N° 6330, folio 30, au lieu-dit "Mareindeux", située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Alain Langel; coordonnées : 2'562'175/1'121'755.
Objet : construction d'une villa mitoyenne et des aménagements extérieurs y relatifs.
11. Requérant : Investis Properties SA, Rue du Rhôdania 2, 3963 Crans-Montana.
Situation : parcelle No 756, folio 9, au lieu-dit "Neyrouda", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'280/1'122'510.
Objet : transformation et changement d'affectation des locaux commerciaux sis au 2^{ème} étage du bâtiment, en logements.

12. Requérants : Mme Laetitia Gaspoz et M. Samy Morisod, Chemin des Amoyeux 36, 1871 Les Giettes.
- Situation : parcelle No 5070, folio 46, au lieu-dit "Les Cerniers", située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'690/1'119'235.
- Objet : construction d'un enclos pour chiens.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 18 janvier 2021 à 18.00 heures